



Communiqué de presse

Berne, le 8 octobre 2020

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI fait peau neuve

Appareils électriques : l'une des principales causes d'incendie

En Suisse, la plupart des incendies de maisons et d'appartements sont causés par un appareil électrique. Sèche-linge, fer à repasser, multiprise sont autant d'objets dont on ne peut se passer au quotidien. Mais s'ils sont vieux, défectueux ou mal utilisés, ces appareils si pratiques peuvent aussi rapidement être à l'origine d'un incendie.

Chaque année en Suisse, 11 000 incendies se déclarent dans des bâtiments, causant la mort de 13 à 31 personnes et faisant un nombre bien plus élevé de blessés. Les dommages aux bâtiments causés par le feu s'élèvent en moyenne entre 300 et 350 millions de francs par an. Dans un bon nombre de cas, les incendies sont dus à l'inattention et à la négligence. Si un comportement adéquat avait été adopté, la plupart de ces incendies auraient pu être évités. Par ses actions de prévention, le CIPI contribue à réduire les incendies et les dommages en informant sur les bons gestes.

Le centre a reçu pour mandat de la part des établissements cantonaux d'assurance d'intensifier son travail de sensibilisation de la population aux dangers du feu par le biais de campagnes et d'actions d'information. Son tout nouveau site Internet bfb-cipi.ch s'inscrit dans cette mission en tant que support essentiel de communication. En matière d'incendie, il existe différentes sources de danger qui sont abordées sous une nouvelle forme sur le site du CIPI, chaque thème découlant sur des conseils pour empêcher les départs de feu.

Vous trouverez aussi bientôt sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram de multiples conseils de prévention.

Quant aux appareils électriques, voici une série de points auxquels vous devez faire attention :

- N'utilisez pas le mode veille, mais éteignez complètement l'appareil.
- Si possible, débranchez la prise lorsque vous n'utilisez pas l'appareil.
- Empêchez toute accumulation de chaleur en vous assurant que l'air puisse bien circuler autour de l'appareil. Cela vaut en particulier pour les poêles de chauffage, les radiateurs rayonnants, les projecteurs, les lampes halogènes et à incandescence, les chaînes hi-fi et les téléviseurs.
- Laissez toujours les grilles de ventilation bien dégagées.
- Vérifiez régulièrement si les appareils présentent des signes d'usure et si des câbles sont endommagés. Faites vérifier les appareils défectueux ou très anciens par un spécialiste ou remplacez-les.



- Ne placez pas de matériaux facilement inflammables (par exemple : rideaux, journaux, meubles) à proximité d'appareils susceptibles de chauffer.
- Installez des détecteurs de fumée pour rapidement détecter les incendies et gardez un extincteur ainsi qu'une couverture antifeu à portée de main.
- Lisez le mode d'emploi et suivez les instructions du fabricant avant l'utilisation.

Contact presse :

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI

T +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI a pour mission de sensibiliser la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies et des dommages aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif et son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.